



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

07/07/2022

### **Des perspectives à Forest malgré un budget en déficit**

**Le Collège va présenter un budget technique en déficit de 7,7 millions d'euros lors du Conseil communal de ce vendredi 8 juillet afin de permettre à la Commune d'avancer sur les urgences. En parallèle, un travail important de stabilisation budgétaire est en cours afin de viser l'équilibre d'ici trois ans et un budget modifié devra probablement être présenté encore cette année.**

Les difficultés forestoises ne sont pas neuves : depuis plusieurs décennies, la Commune doit composer avec un niveau de recettes relativement bas. Plusieurs facteurs et spécificités expliquent cette situation structurelle. Parmi ceux-ci, la part importante du territoire non cadastrée et/ou accueillant des infrastructures d'ampleur nationale, le profil socio-économique moyen de la Commune et la qualité des différents services qu'elle souhaite proposer à sa population.

A ces difficultés structurelles, s'ajoute la hausse de prix généralisée liée à la pandémie et à la crise ukrainienne, ainsi que la forte hausse des dépenses de personnel liée aux différents index successifs, qui rendent le bouclage de ce budget 2022 plus délicat.

Le Collège a donc demandé au Ministre des Pouvoirs Locaux une aide financière régionale et la venue d'un inspecteur afin d'aider la Commune à définir les mesures à mettre en place pour stabiliser sa situation financière. Cette deuxième demande a déjà été acceptée et le travail a déjà pu débuter cette semaine. Il est donc capital de prendre le temps d'analyser la fiscalité pour limiter au maximum l'impact de ces mesures sur les Forestois et les petites entreprises. En cas d'augmentation de la taxe additionnelle au précompte immobilier, la Commune pense par exemple à l'instauration d'une prime pour les propriétaires occupants.

*« Il est fondamental dans notre réforme de la fiscalité que nos propositions soient socialement justes, tant pour les particuliers que pour les plus petites entreprises. C'est pour cela que nous devons prendre le temps d'étudier cela en profondeur »,* souligne Ahmed Quartassi, Echevin des Finances (PS).

*« Forest rencontre des difficultés qui touchent toutes les communes, sur une situation structurelle déjà fragile. Il faudra faire preuve de prudence et de discernement pour examiner les recettes et les dépenses en préservant notre vision pour une commune accueillante, résiliente et dynamique »,* ajoute Mariam El Hamidine, Bourgmestre (Ecolo-Groen).

Un travail doit aussi être fait du côté des dépenses. Une analyse approfondie sera réalisée pour déterminer où des économies sont envisageables mais la tâche s'annonce ardue car la gestion forestoise est déjà très stricte en la matière comme le montre l'étude régionale sur les finances communales. En effet, Forest est la commune bruxelloise présentant la moins grande évolution des dépenses entre 2016 et 2020 : 4% contre une moyenne régionale de 15%. Les dépenses de personnel sont dans la moyenne régionale ; quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont largement inférieures à cette moyenne.

Le chemin vers l'équilibre risque d'être long mais Forest s'y attelle avec détermination pour conserver le caractère accueillant et inclusif de la Commune.

#### **Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?**

**Anne Bocquet, cheffe de cabinet des Echevins socialistes 0474/85.38.18**

**Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48**